



2ND SESSION, 38TH LEGISLATURE, ONTARIO
55 ELIZABETH II, 2006

2[°] SESSION, 38[°] LÉGISLATURE, ONTARIO
55 ELIZABETH II, 2006

Bill 80

Projet de loi 80

**An Act to name
the first Wednesday in October
Hamilton Day**

**Loi visant à désigner
le premier mercredi d'octobre
comme Jour de Hamilton**

Ms Marsales

M^{me} Marsales

Private Member's Bill

Projet de loi de député

1st Reading March 23, 2006
2nd Reading
3rd Reading
Royal Assent

1^{re} lecture 23 mars 2006
2^e lecture
3^e lecture
Sanction royale



EXPLANATORY NOTE

The purpose of the Bill is to make the first Wednesday in October of every year known as Hamilton Day.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi a pour objet de désigner le premier mercredi d'octobre de chaque année comme Jour de Hamilton.

**An Act to name
the first Wednesday in October
Hamilton Day**

Preamble

The City of Hamilton was named after George Hamilton (1788-1836) who set out the first plan of the city in 1820. Hamilton was incorporated as a town in 1833 and as a city in 1846. Since that date, Hamilton has continued to be a significant contributor to Ontario's political, economic and social spheres.

Hamilton is renowned for its rich history, contribution to music, art and its cultural diversity. It has been considered home by many interesting people. Originally home to several Native American Tribes, Hamilton was then known as "The Head-of-the-Lake" for its location at the western end of Lake Ontario. The Hamilton area then served as a new home to several United Empire Loyalists, who escaped persecution from the war torn Union States. During the War of 1812, Hamilton was the sight of two decisive battles between invading American troops and defending British regulars and Canadian militia.

Hamilton has proudly served and provided important contributions to the Boer War, and most significantly to World War One and World War Two. During the two world wars, Hamilton became one of the friendliest and most diverse immigrant cities in Canada, seeing an influx of immigration from many war ravaged European countries. Hamilton's impressive industrial growth, especially in the steel sector, guaranteed a constant supply of materials for the allies during both world wars, and provided thousands of jobs for local and for recent immigrants.

Today Hamilton continues to grow with a zeal that is unmatched. It has become home to a new generation of immigrants, who will leave their own distinct mark on the city as have all the others before them. Hamilton's medical and educational sectors are experiencing an unprecedented expansion that is creating innovation and new opportunities.

It is truly fitting that Hamilton should have its own distinct day of recognition, and the first Wednesday in October in each year provides a perfect day for Hamiltonians and Ontarians to celebrate and pay respect to a city that has provided so much for Ontario, and for Canada.

**Loi visant à désigner
le premier mercredi d'octobre
comme Jour de Hamilton**

Préambule

La cité de Hamilton doit son nom à George Hamilton (1788-1836), qui en a établi le premier plan en 1820. Depuis sa constitution en ville en 1833 puis en cité en 1846, Hamilton a toujours apporté une contribution importante dans les domaines politique, économique et social de l'Ontario.

Hamilton est reconnue pour sa riche histoire, sa contribution à la musique, ses beaux-arts et sa diversité culturelle. Beaucoup de gens intéressants y ont établi leur foyer. À l'origine, la région était habitée par plusieurs tribus amérindiennes. Elle était alors connue sous le nom de Head of the Lake (tête du lac), étant située à l'extrémité ouest du lac Ontario. Plus tard, la région est devenue le nouveau port d'attache de plusieurs loyalistes de l'Empire-Uni qui fuyaient les persécutions dont ils faisaient l'objet dans les États de l'Union, alors déchirés par la guerre. Pendant la guerre de 1812, Hamilton a été le site de deux batailles décisives opposant les envahisseurs américains à l'armée britannique et à la milice canadienne.

Hamilton a servi fièrement et apporté d'importantes contributions pendant la guerre des Boers et surtout pendant les deux guerres mondiales. Au cours de ces deux conflits majeurs, elle est devenue l'une des villes les plus accueillantes et les plus diversifiées au pays en raison du nombre croissant d'immigrants en provenance d'une Europe dévastée. La croissance industrielle impressionnante de Hamilton, particulièrement dans le secteur de la sidérurgie, a permis d'assurer un approvisionnement constant en matériaux aux forces alliées pendant les deux conflits mondiaux et de fournir des milliers d'emplois à la population locale ainsi qu'aux nouveaux arrivants.

De nos jours, Hamilton continue de se développer avec un zèle sans pareil. Une nouvelle génération d'immigrants s'y sont installés. Comme tous ceux qui les ont précédés, ils laisseront leur empreinte bien à eux sur la cité. Hamilton connaît également un essor sans précédent dans les secteurs de la médecine et de l'enseignement, source d'innovation et d'occasions nouvelles.

Il est tout à fait approprié que Hamilton ait un jour particulier en son honneur. Le premier mercredi d'octobre de chaque année est le jour indiqué pour inviter la population de Hamilton et de tout l'Ontario à célébrer, avec les hommages qui lui sont dus, une cité qui a tant fait pour l'Ontario et pour le Canada.

Therefore Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

Hamilton Day

1. The first Wednesday in October in each year is hereby named Hamilton Day.

Commencement

2. **This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.**

Short title

3. **The short title of this Act is the *Hamilton Day Act, 2006*.**

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Jour de Hamilton

1. Le premier mercredi d'octobre de chaque année est désigné comme Jour de Hamilton.

Entrée en vigueur

2. **La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.**

Titre abrégé

3. **Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2006 sur le Jour de Hamilton*.**